

La charia au Canada : motion contre l'islamophobie adoptée comme ce serait le cas avec Macron-Trudeau

écrit par Christine Tasin | 24 mars 2017

Illustration : le député libéral Iqra Khalid, qui a présenté la motion, entourée de collègues. Photo : La Presse canadienne/Patrick Doyle

Trudeau et ses partisans ont encore frappé.

La fameuse motion 103 à laquelle nous avons consacré un article il y a peu a été votée.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/02/19/trudeau-khomeiny-entend-interdire-la-critique-de-lislam-le-canada-bientot-58eme-pays-musulman/>

Nous espérons, eu égard à l'importance de la bataille menée, qu'elle ne serait pas votée... Las ! Les partisans de Trudeau et de la charia sont majoritaires à la Chambre des Communes.

Toute critique de l'islam va donc être expressément interdite, puisqu'assimilée à la critique et donc à la haine des musulmans.

Tous les arguments sont bons, même les plus absurdes :

qra Khalid a dû défendre sa motion

Les opposants conservateurs soutenaient que le mot « islamophobie » était trop vague et pouvait inclure toute forme de critique contre l'islam. D'autres considéraient que la motion ne ciblait qu'une seule religion.

Faisant fi des opposants et des commentaires racistes sur les réseaux sociaux, Mme Khalid a vigoureusement défendu sa motion tout au long du processus parlementaire.

Prétendre que la motion permettrait l'imposition de la charia au Canada est « outrancier », a-t-elle affirmé.

M-103 ne donne pas des privilèges à une religion ou à une communauté aux dépens

des autres. M-103 ne restreint pas la liberté d'expression. La motion n'est pas juridiquement contraignante.

Iqra Khalid, députée libérale, qui a déposé la motion

Les néo-démocrates ont appuyé la motion, même si la députée de Vancouver-Est, Jenny Kwan, a dénoncé les libéraux et les conservateurs pour s'être adonnés à des joutes politiques sur ce sujet.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1024073/motion-m-103-adoptee-les-communes-condamnant-lislamophobie>

L'auteur de la motion, qui voulait obtenir la condamnation de l'islamophobie par les Communes a donc gagné (Marwan Muhammad serait tellement dépité de ne pas avoir réussi à faire la même chose en France qu'il serait au lit avec une crise d'urticaire).

Et à présent, que va-t-il se passer ?

Les députés en la votant demandent au gouvernement de la mettre en application...

Les députés canadiens, encouragés par le gouvernement de Justin Trudeau, ont adopté ce jeudi une motion ouvrant la voie à des mesures pour lutter contre l'islamophobie. A une large majorité, les députés ont demandé au gouvernement d'"endiguer le climat de haine et de peur qui s'installe dans la population" et de "condamner l'islamophobie et toutes les formes de racisme et de discrimination religieuse systémiques".

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/03/23/97001-20170323FILWWW00418-canada-le-gouvernement-invite-a-combattre-l-islamophobie.php>

Va-t-on en demeurer au stade symbolique, une condamnation et basta ou bien Trudeau va-t-il légiférer pour que la motion

devienne une loi spécifique contre l'islamophobie ?

C'est Trudeau, ne nous faisons donc aucune illusion, il y aura une loi, la charia est en marche...

Ne critiquons pas les Canadiens qui ont voté Trudeau, les couillons de Français qui s'apprêtent à voter Macron se préparent le même avenir.